

Élimination des déchets spéciaux des ménages

Collecte mobile organisée par le canton de Fribourg (SEn)

Prochaines dates pour La Brillaz

- samedi 24 mai 2025 de 9h30 à 11h30
- samedi 25 octobre 2025 de 9h30 à 11h30
- samedi 6 juin 2026 de 9h30 à 11h30

à Prez-vers-Noréaz, Route du Moulin 29A

Dépôt des cantonniers (SPC)

à côté du terrain de foot



Liste de déchets spéciaux des ménages repris dans les collectes mobiles :

Type de déchet		Code OMoD	
	Peintures, colles et vernis avec solvant	Peintures, colles, vernis, mastics, cires, résines contenant des solvants	20 01 27
	Peintures, colles et vernis sans solvant	Dispersion aqueuses, peintures à l'eau, abrasifs, plâtres, crépis	20 01 28
	Solvants ménagers	Diluants, alcools ménagers, white-spirit, liquide de refroidissement, lave-glace, antigel, liquide de frein, essence, gazole	20 01 13
	Acides	Acide chlorhydrique, acide sulfurique, détartrant	20 01 14
	Bases	Soude, soude caustique, hydroxyde de sodium, potasse, lessives alcalines, décapants	20 01 15
	Médicaments	Sirops, pilules, sprays sans gaz propulseur <i>Sont exclus de cette catégorie les médicaments cytostatiques et les déchets pointus ou tranchants (aiguilles de seringue p.ex.)</i>	20 01 32
	Phytosanitaires	Désherbants, pesticides, fongicides, insecticides, produits de traitement du bois, engrais, fertilisants, ainsi que leurs emballages vides	20 01 19
	Aérosols	Tout type de sprays avec gaz propulseur : peintures, produits cosmétiques, médicaments, insecticides <i>Sont exclus de cette catégorie les bouteilles de gaz et les extincteurs</i>	16 05 04
	Déchets avec du mercure	Thermomètres, médicaments avec mercure, amalgames dentaires, mercure pur (métal liquide)	20 01 94
	Produits chimiques Déchets spéciaux inconnus		20 01 98 ou à convenir avec l'entreprise d'élimination

Les déchets d'entreprises ou les grandes quantités de déchets spéciaux (plus de 20 kg) ne sont pas repris dans les centres régionaux de collecte ou lors d'une collecte organisée par le SEN.



Consultez notre agenda ainsi que la liste des déchets repris.



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'environnement SEN
Amt für Umwelt AfU

WWW.FR.CH/SEN